

EXECUTIVE SECRETARIAT
INTERNATIONAL CONFERENCE
ON THE GREAT LAKES REGION



SECRETARIAT EXÉCUTIF
CONFÉRENCE INTERNATIONALE
SUR LA RÉGION DES GRANDS LACS

**DECLARATION DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT DES ETATS MEMBRES DE LA
CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA REGION DES
GRANDS LACS (CIRGL) CONCERNANT LA SITUATION
SECURITAIRE DANS L'EST DE LA REPUBLIQUE
DEMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)**

**SOMMET EXTRAORDINAIRE DES CHEFS D'ETAT ET DE
GOUVERNEMENT**

me
251
A

[Signature]

[Signature]
[Signature]

KAMPALA, OUGANDA, 7-8 AOÛT 2012

[Signature]



[Signature]

[Signature]

[Signature]

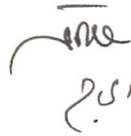
[Signature]

- **Nous, Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL)**, réunis à Kampala, en Ouganda, le 7 et 8 août 2012, à l'invitation de S.E. Mr. Yoweri Museveni, Président de la République de l'Ouganda et Président en exercice de la CIRGL, pour discuter de la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo ;
- **Rappelant** notre décision prise à Addis Abeba, le 15 juillet 2012, de nous réunir à Kampala, en Ouganda, le 7 et 8 août 2012, pour discuter sur les causes profondes de l'insécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo, et trouver des voies et moyens pour résoudre la crise humanitaire ;
- **Prenant note** de la réunion des Ministres de la Défense de la CIRGL sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, tenue à Khartoum, le 1^{er} août 2012 ;
- **Ayant examiné** le rapport de la Réunion Extraordinaire du Comité Interministériel Régional (CIMR) de la CIRGL sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, tenue à Kampala, le 6 août 2012 ;
- **Reconnaissant que** la gravité de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de République Démocratique du Congo constitue une menace sérieuse à la paix, à la sécurité, à la stabilité et au développement dans la Région des Grands Lacs ;
- **Considérant** que la détérioration sérieuse de la situation sécuritaire et humanitaire dans l'Est de la République de la Démocratique du Congo est due à l'action armée du Mouvement dit M23 ;
- **Rappelant** notre engagement ferme aux termes du **Pacte de la CIRGL sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la Région des Grands Lacs** du 15 Décembre 2006 et les **Protocoles** y afférant;
- **Rappelant** notre Déclaration sur la situation sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique du Congo, faite à Addis Abéba, lors du Sommet Extraordinaire du 15 Juillet 2012 ;













- **Notant que** les efforts diplomatiques déployés jusqu'à présent par la Région a travers le Président du Sommet en exercice S.E. Yoweri Museveni ont conduit à une accalmie dans les zones de combats dans l'Est de la République Démocratique du Congo;
- **Déterminés** à chercher des solutions locales aux problèmes que connaît la Région des Grands Lacs à travers des Mécanismes régionaux existants;
- **Considérant** que les discussions du Sommet de Kampala se sont déroulées dans une atmosphère conviviale, fraternelle et constructive ;

Décidons de :

1. **Mener** des actions vigoureuses de façon à faire cesser définitivement les combats dans l'Est de la République Démocratique du Congo, sans exclure la possibilité de prise de sanctions à l'endroit de ceux qui obstruent le processus de paix ;

2. **D'appuyer** les efforts par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo pour la restauration de la paix et de la sécurité dans l'Est de la République Démocratique du Congo, particulièrement dans la province du Nord Kivu ;

3. **Mettre sur pied un Sous-Comité** des Ministres de la Défense des Etats Membres suivants : la République d'Angola, de la République du Burundi, de la République du Congo, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, de la République d'Ouganda et de la République Unie de Tanzanie ;

- Le mandat du Sous-Comité sera d'arrêter des actions urgentes à mener afin que les combats cessent définitivement dans l'Est de la République Démocratique du Congo, ainsi que d'arriver la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;
- Le Sous-Comité devra également proposer des éléments précis sur l'opérationnalisation de la Force Internationale Neutre ;
- Le Sous-Comité sera présidé par le Ministre de la Défense de la République d'Ouganda ;
- Le Ministre assurant la présidence en exercice du Comité Interministériel de la CIRGL participe également au Sous-Comité pour tout ce qui concerne les aspects diplomatiques.

A collection of handwritten signatures in black, blue, red, and green ink, along with a circular stamp containing a signature.

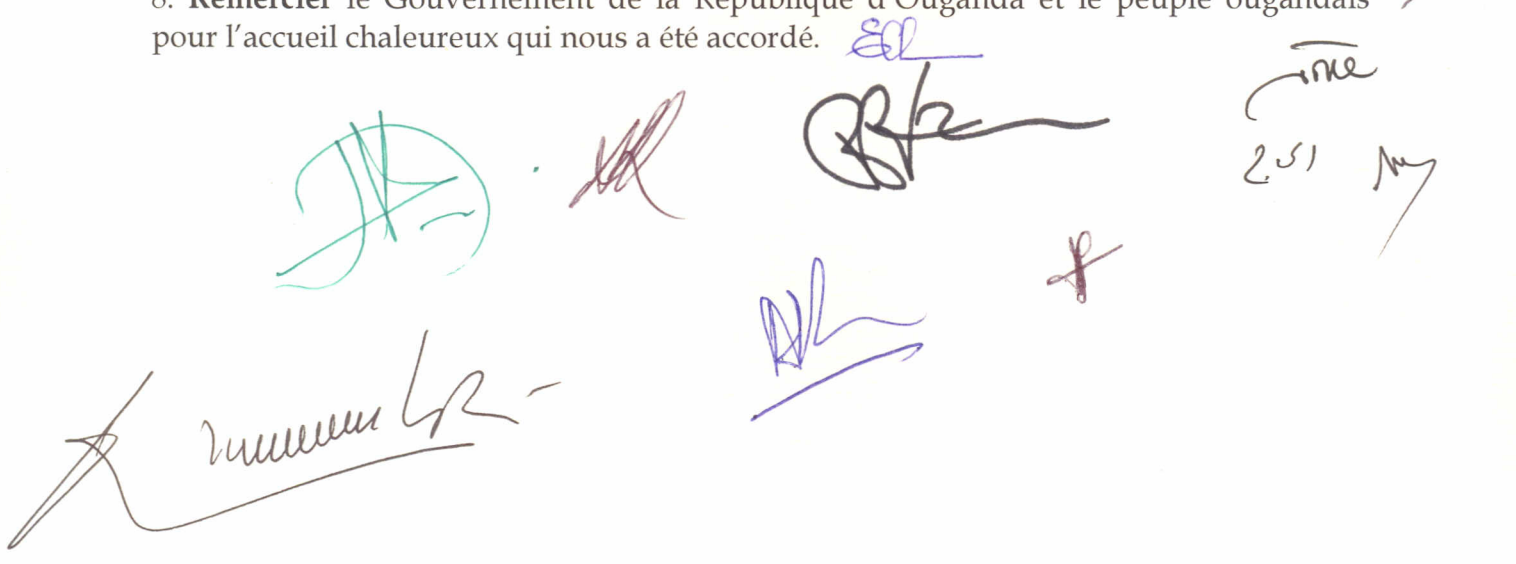
4. **Donner** au dit Sous-Comité une période de deux semaines pour soumettre un rapport intérimaire au Président en exercice de la CIRGL, et une période de quatre semaines pour soumettre son rapport final au Sommet des Chefs d'Etats de la CIRGL.

5. **Demander** au Président en exercice de la CIRGL de bien vouloir continuer ses consultations, notamment pour le rétablissement de l'Equipe d'Envoyés Spéciaux et la consolidation de la paix dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

6. **Créer** un Fonds d'Assistance humanitaire aux populations sinistrées suite à la détérioration sécuritaire dans l'Est de la République Démocratique. Encourager les Etats Membres et les partenaires à contribuer à ce Fonds, et remercier la République d'Ouganda de s'être engagé à verser 1 millions de dollars américains à ce Fonds.

7. **Appeler** la communauté internationale pour qu'elle apporte une assistance humanitaire complémentaire aux populations sinistrées. De faire en sorte que les voies d'accès aux populations sinistrées ne soient pas obstruées

8. **Remercier** le Gouvernement de la République d'Ouganda et le peuple ougandais pour l'accueil chaleureux qui nous a été accordé.



The bottom half of the page contains several handwritten signatures and initials in various colors. On the left, there is a large signature in black ink. Above it, there is a signature in green ink. To the right of the green signature is a signature in red ink. Further right is a signature in blue ink. Below the blue signature is another signature in blue ink. To the right of these is a signature in red ink. On the far right, there are several initials and a date: 'me', '201', and a signature.

Fait à Kampala, Ouganda, le 8 août 2012

81

WP
Uganda

1. *[Signature]*
S.E. JOSE EDUARDO DOS SANTOS
Président de la République d'Angola

2. *[Signature]*
S.E. PIERRE NKURUNZIZA
Président de la République du Burundi

P.O. Ministre coopération
[Signature]

[Signature]

3. *[Signature]*
S.E. FRANÇOIS BOZIZE
Président de la République Centrafricaine

4. *[Signature]*
S.E. DENIS SASSOU-NGUESSO
Président de la République du Congo
P.O. Le ministre de la défense nationale

[Signature]

[Signature]

5. *[Signature]*
S.E. JOSEPH KABILA KABANGE
Président de la République Démocratique
du Congo

6. *[Signature]*
S.E. MWAI KIBAKI
Président de la République du Kenya

[Signature]

7. *[Signature]*
S.E. PAUL KAGAME
Président de la République du Rwanda

8. *[Signature]* 8/8/2012
For/S.E. OMAR HASSAN AHMED EL
BASHIR
Président de la République du Soudan

[Signature]

9. *[Signature]*
S.E. JAKAYA MRISHO KIKWETE
Président de la République Unie
de Tanzanie

[Signature]

10. *[Signature]*
S.E. YOWERI KAGUTA MUSEVENI
Président de la République d'Ouganda

[Signature]
Hon Edgar C. Lungu MP.
Min of Home Affairs

11. *[Signature]*
S.E. MICHAEL CHILUFYA SATA
Président de la République de Zambie

[Signature]